Fiche technique santé-sécurité

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du Produit	:	**Gasoil**
Utilisation recommandée / Restrictions d'utilisation	:	Carburant pour moteurs diesel routiers. Le carburant destiné à être utilisé dans les moteurs diesel de véhicules tout-terrain, les chaudières, appareils de chauffage, turbines à gaz et autre équipement de combustion.
Fournisseur	:	**Shell Eastern Trading (PTE) Ltd** Shell House 83 Clemenceau Avenue Singapore 239920 Singapore
Téléphone	:	+65-6384 8000
Numéros d'Appel d'Urgence	:	+44 (0) 151 350 4595

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification GHS :

Liquides inflammables, Catégorie 3
Risque en cas d'inhalation, Catégorie 1
Toxicité aiguë, Catégorie 4
Corrosion ou irritation de la peau, Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 2
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées, Catégorie 2, Sang., Foie., Thymus.
Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2
Risques aigus pour l'environnement aquatique, Catégorie 2

Eléments d'étiquettes GHS
Symbole(s) :

Mots indicateurs : Danger

Mentions de danger :

DANGERS PHYSIQUES:
H226: Liquide et vapeurs inflammables.

DANGERS POUR LA SANTÉ :
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315: Entraîne des irritations à la peau.
H332: Nocif par inhalation.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la

suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases de précautions GHS

Prévention : P210: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction : P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331: NE PAS faire vomir.

Élimination : P501: Éliminer le contenu/récipient dans des sites de recyclage habilités par les autorités locales et nationales.

Autres dangers ne figurant pas dans la classification : Peut s'enflammer sur les surfaces dont la température est supérieure aux températures d'auto-inflammation.

Les vapeurs dans le creux des réservoirs et des conteneurs peuvents'allumer et exploser à des températures supérieures à la température d'auto-allumage, lorsque les concentrations de vapeurs se situent àl'intérieur de la plage d'inflammabilité.
Des charges électrostatiques peuvent être générées lors du pompage. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie.

Informations Complémentaires : Ce produit est destiné à une utilisation en système clos uniquement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation : Mélange complexe d'hydrocarbures comportant des paraffines, descycloparaffines, des hydrocarbures aromatiques et oléfiniques avec unnombre de carbones principalement de l'ordre de 9 à 25 carbones. Peut aussi contenir plusieurs additifs à une concentration inférieure à 0,1 % v/v chacun.

Peut contenir des huiles craquées catalytiquement, comportant des composés aromatiques polycycliques, essentiellement de type 3 anneaux (4 à 6 anneaux occasionnellement).

Classification des composants selon le SGH

Fiche technique santé-sécurité

Identité chimique	Synonymes	CAS	Classe (catégorie) de danger	Mentions de danger	Conc.
Fuels, diesel	Fuels, diesel	68334-30-5	Flam. Liq., 3; Asp. Tox., 1; Acute Tox., 4; Skin Corr., 2; Carc., 2; STOT RE, 2; Aquatic Chronic, 2; Aquatic Acute, 2;	H226; H304; H332; H315; H351; H373; H411; H401;	< 100.00 %

Informations Complémentaires : Se référer au chapitre 16 pour le texte complet des expressions R de la CE.

Colorants et marqueurs peuvent être utilisés pour indiquer le statut fiscal et empêcher les fraudes.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Sortir la victime de la zone contaminée pour lui faire respirer de l'air frais. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de grandes quantités d'eau pendant au moins quinze minutes, et faire suivre d'un lavage à l'eau et au savon, si disponible. En cas de rougeurs, d'enflure, de douleurs et/ou d'ampoules, transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires. Lors de l'utilisation de matériel sous haute pression, une injection de produit sous la peau peut arriver. Si des blessures sous haute pression se produisent, la personne doit être envoyée immédiatement à l'hôpital. Ne pas attendre que des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment l'oeil ou les yeux avec de grandes quantités d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion : Si avalé, ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires. Si un vomissement se produit spontanément, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration. Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'incident, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, une respiration difficile, une congestion thoracique ou une toux ou une respiration sifflante continue.

Fiche technique santé-sécurité

Les plus importants symptômes/effets, aigus et différés	:	Si le matériau pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent comporter une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une congestion de la poitrine, une respiration courte et/ou de la fièvre. L'apparition des symptômes respiratoires peut n'être effective que plusieurs heures après l'exposition. Les signes et symptômes d'une dermatite délipidante peuvent comporter une sensation de brûlure et/ou un aspect sec/craquelé.
Soins médicaux immédiats, traitement spécial	:	Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Dangers particuliers reliés aux produits chimiques	:	Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre. Composés organiques et inorganiques non identifiés. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau. Des vapeurs inflammables peuvent être présentes même à des températures inférieures au point éclair.
Agent extincteur approprié	:	Mousse, pulvérisation d'eau ou brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.
Moyens d'Extinction Déconseillés	:	Ne pas utiliser de jets d'eau directement sur le produit en feu, cela pourrait provoquer une explosion de vapeur et propager l'incendie. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter, l'eau détruisant la mousse.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	:	Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome.
Conseils Supplémentaires	:	Refroidir les récipients à proximité en les aspergeant d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eviter tout contact en cas de déversement ou de fuite du produit. Pour plus de renseignements sur le choix de l'équipement de protection individuel, se reporter à la section 8 de la fiche technique santé-sécurité. Pour les informations relatives à l'élimination, voir Chapitre 13. Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur. Evacuer la zone de toute personne non indispensable. Ventiler complètement la zone contaminée.

Précautions personnelles, équipement	:	Ne pas respirer les fumées, les vapeurs. Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.

de protection et procédures d'urgence		
Précautions environnementales	:	Arrêter les fuites, si possible sans risque personnel. Eliminer toutes les sources éventuelles d'ignition dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié pour éviter une contamination de l'environnement. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple en utilisant des pulvérisations de brouillard. Prendre des mesures de précautions contre des décharges statiques. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre).
Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage	:	Pour les petits déversements liquides (< un baril), transférer par des moyens mécaniques dans un container étiqueté et hermétiquement fermé pour la récupération du produit ou une élimination sûre. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer les sols contaminés et l'éliminer sans risques. Pour les gros déversements liquides (> un baril), transférer par des moyens mécaniques comme un camion-citerne sous vide dans un réservoir de récupération pour récupération ou une élimination sûre. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Retenir comme un déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques. Introduire dans un récipient adéquat et clairement identifié, à l'aide d'une pelle, pour une élimination ou une récupération conformément aux réglementations locales.
Conseils Supplémentaires	:	Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire. Prévenir les autorités compétentes si des déversements significatifs ne peuvent être retenus. Les déversements dans la mer doivent être traités selon le Pland'urgence en cas de pollution engendrée par les navires, comme il estexigé par la convention MARPOL, annexe 1, règle 26.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions Générales	:	Eviter de respirer les vapeurs ou le contact avec ce matériau. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Nettoyer à fond après manipulation. Pour des informations sur la sélection des équipements de protection individuelle, voir le chapitre 8 de cette fiche de données de sécurité. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour l'évaluation des risques liés aux conditions locales, afin de faciliter la détermination des contrôles à mettre en place pour garantir une manutention, un stockage et une élimination de ce

Fiche technique santé-sécurité

		matériau dans de bonnes conditions de sécurité. Sécher à l'air les vêtements contaminés dans un endroit bien ventilé avant de les laver. Eliminer de manière adéquate tout torchon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie. Prévenir les épandages accidentels. En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction locale. Ne jamais siphoner avec la bouche. Les articles en cuir contaminés, y compris les chaussures, ne peuvent être décontaminés et doivent être détruits pour empêcher leur réutilisation. Pour de plus amples conseils sur la manipulation, le transfert du produit, le stockage et le nettoyage du récipient, consulter le fournisseur.
Précautions pour une manipulation sans danger	:	Eviter l'inhalation de vapeurs et (ou) de brouillards. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger ou boire pendant l'utilisation. Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eloigner toute source d'ignition. Eviter les étincelles. Mettre à la terre tous les équipements. Des charges électrostatiques peuvent être générées lors du pompage. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie.
Précautions pour un stockage sans danger	:	Stockage des fûts et petits conteneurs: Les fûts seront correctement gerbés jusqu'à un maximum de 3 de hauteur. Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés. Stockage en citerne: Les réservoirs doivent être spécialement conçus pour pouvoir être utilisés avec ce produit. Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en cuvette de rétention). Placer les réservoirs loin de toute source de chaleur et autres sources d'ignition. La vapeur est plus lourde que l'air. Attention à l'accumulation dans les fossés et dans les espaces restreints. Il ne faut pas laisser les vapeurs présentes dans les réservoirs se dégager à l'extérieur de ceux-ci. Les pertes par respiration durant le stockage doivent être contrôlées à l'aide d'un système adéquat de traitement de la vapeur. Conserver dans un endroit entouré d'un enceinte de protection avec unsol scellé (à faible perméabilité), pour pouvoir contenir toutdéversement. Empêcher toute infiltration d'eau.
Transfert de Produit	:	Éviter les éclaboussures lors du remplissage. Attendre 2 minutes après le remplissage du réservoir (pour desréservoirs tels que ceux se trouvant sur les camions citernes) avantd'ouvrir les trappes ou les regards. Attendre 30 minutes après le remplissage du réservoir (pour les grandsréservoirs de stockage) avant d'ouvrir les trappes ou les regards. Conserver les conteneurs fermés en absence d'utilisation. Ne pas utiliser l'air ou l'oxygène comprimé pour remplir, décharger ou manipuler. Une contamination résultant d'un transfert de produit peut donner lieu àde légères vapeurs d'hydrocarbures au creux des réservoirs quicontenaient auparavant de l'essence. Ces vapeurs peuvent exploser enprésence d'une source d'allumage. Les conteneurs partiellement remplisprésentent un plus grand danger que ceux qui sont entièrement remplis,par conséquent les activités de

manutention, de transfert etd'échantillonnage doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Matériaux Recommandés : Pour les conteneurs, ou les revêtements de conteneurs, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable. L'aluminium peut également être utilisé lorsque ce dernier ne présente pas de risque d'incendie inutile. Voici des exemples de matériaux appropriés : polyéthylène haute densité (HDPE) et Viton (FKM), qui ont été testés en particulier pour leur compatibilité avec ce produit. Pour les revêtements de récipient, utiliser une peinture époxy à durcisseur aminé. Pour les joints d'étanchéité et les joints statiques, utiliser : du graphite, du PTFE, du Viton A, du Viton B.

Matériaux Déconseillés : Certaines matières synthétiques peuvent ne pas convenir aux conteneurs ou revêtements de conteneurs en fonction des spécifications de la matière et de l'usage prévu. Exemples de matières à éviter: caoutchouc naturel (NR), caoutchouc nitrile (NBR), caoutchouc éthylène-propylène (EPDM), polyméthacrylate de méthyle (PMMA), polystyrène, polyvinylchloride (PVC), polyisobutylène. Toutefois, certains peuvent convenir comme matières utilisées pour les gants.

Consignes concernant les récipients : Les conteneurs, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

Autres conseils : S'assurer que les installations de manipulation et de stockage sont conformes aux réglementations locales.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Si la valeur de l'ACGIH (Conference Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux) est indiquée danc ce document, c'est uniquement à titre d'information.

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Produit	Source	Type	ppm	mg/m3	Notation
Fuels, diesel	ACGIH	TWA [Fraction inhalable et vapeur.]		100 mg/m3	comme hydrocarbures totaux
	ACGIH	SKIN_DES [Fraction inhalable et vapeur.]			Peut être absorbé par la peau. comme hydrocarbures totaux

Produit	Source	Désignation De Risque
Fuels, diesel	ACGIH	Carcinogène animal confirmé avec applicabilité à l'homme

Fiche technique santé-sécurité

		inconnue.

Indice Biologique d'Exposition (IBE) - Voir référence pour de plus amples informations

Données non disponibles

Mesures d'ingénierie appropriées : Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Les mesures appropriées comprennent : Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible. Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air et les maintenir en dessous des directives/limites d'exposition. Une ventilation des gaz d'échappement locale est conseillée. Bains d'oeil et douches d'urgence.

Mesures de protection individuelle : L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifier avec les fournisseurs de l'équipement de protection individuelle.

Protection Respiratoire : Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil de protection pour la santé sur le lieu de travail, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple là où les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il y a un risque de manque d'oxygène ou que l'espace est confiné) utiliser un appareil respiratoire sous pression approprié. Là où les masques filtrants sont adaptés, sélectionner une combinaison appropriée de masque et de filtre. L'équipement de protection respiratoire et son utilisation doivent être conformes aux réglementations locales.

Protection des Mains : L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. Choisir des gants testés selon une norme pertinente (par ex., EN374 en Europe, F739 aux États-Unis). En cas de contact prolongé ou répété fréquent, des gants nitrile peuvent convenir. (Temps de pénétration > 240 minutes.) Pour assurer une protection contre un contact/des éclaboussures accidentel(les), des gants en Néoprène, PVC peuvent convenir.

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les éclaboussures de substances chimiques (lunettes monobloc de protection contre les

		substances chimiques). Homologué à la Norme UE EN166
Vêtements de Protection	:	Gants/gants à manchons, bottes et tablier résistants aux substances chimiques (dans le cas de risques de projections).
Dangers thermiques	:	Non applicable.
Méthodes de Contrôle	:	Il peut être requis de surveiller la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le milieu de travail général pour confirmer la conformité avec une LEMT et la convenance des moyens de contrôle de l'exposition. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.
Contrôles de l'exposition Environnementale	:	Les consignes locales sur les limites d'émission des substances volatiles doivent être observées lors du rejet de l'air extrait contenant des vapeurs.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	Peut être coloré.. Liquide.
Odeur	:	Hydrocarbure
Niveau de détection olfactive	:	Données non disponibles
pH	:	Sans objet
Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition	:	141 - 462 °C / 286 - 864 °F
Point d'écoulement	:	<= 6 °C / 43 °F
Point d'éclair	:	> 55 °C / 131 °F
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	:	1 - 6 %(V)
Température d'auto-inflammation	:	> 225 °C / 437 °F
Pression de vapeur	:	0.4 kPa à 40 °C / 104 °F
Densité relative	:	Données non disponibles
Masse volumique	:	0.82 - 0.845 g/cm3 à 15 °C / 59 °F
Solubilité dans l'eau	:	Données non disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	:	Données non disponibles
Coefficient de partage : n-octanol/eau	:	3 - 6
Viscosité dynamique	:	Données non disponibles
Viscosité cinématique	:	2 - 4.5 mm2/s à 40 °C / 104 °F
Densité de vapeur (air=1)	:	Données non disponibles
Vitesse d'évaporation (nBuAc=1)	:	Données non disponibles
Température de décomposition	:	Données non disponibles
Inflammabilité	:	Données non disponibles

Fiche technique santé-sécurité

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Données non disponibles
Conditions à Éviter	:	Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres sources d'ignition.
Matériaux incompatibles	:	Agents oxydants forts.
Produits de Décomposition Dangereux	:	Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal. Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations à propos des effets toxicologiques

Base d'Évaluation	:	L'information fournie est basée sur des données relatives au produit, ainsi que sur la connaissance des composés et de la toxicologie de produits similaires.
Voies d'exposition probables	:	Le contact avec la peau et avec les yeux est la principale voie d'exposition, bien qu'une exposition puisse avoir lieu par inhalation ou suite à une ingestion accidentelle.
Toxicité Orale Aiguë	:	Faible toxicité: LD50 > 5000 mg/kg , Rat
Toxicité Dermique Aiguë	:	Faible toxicité: LD50 >2000 mg/kg , Lapin
Toxicité Aiguë par Inhalation	:	Nocif en cas d'inhalation. LC50 > 1.0 - <= 5.0 mg/l , 4 h, Rat
Corrosion et irritation de la peau	:	Irritant pour la peau.
Irritation et lésions graves des yeux	:	Possibilité d'irritation légère.
Irritation des Voies Respiratoires	:	L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non considéré comme un agent de sensibilisation.
Danger d'aspiration	:	Une aspiration dans les poumons s'il(elle) est ingéré(e) ou vomi(e) peut provoquer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.
Mutagénicité des cellules germinales	:	Positif dans les essais de mutagènicité in vitro, mais négatif in vivo.
Cancérogènicité	:	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

		Un contact cutané répété a provoqué une irritation et des cancers cutanés chez les animaux.
Toxicité pour l'appareil reproducteur et pour le développement	:	Non considéré comme nuisant à la fertilité. Estimé non toxique pour le développement.
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible-exposition unique	:	Non classé.
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible-expositions répétées	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Sang. Foie. Thymus.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Base d'Évaluation	:	Les carburants sont typiquement raffinés à partir de mélanges provenantde plusieurs trains de raffinerie. Des études écotoxicologiques ont étéréalisées sur une variété de mélanges hydrocarbonés et de trains maispas ceux contenant des additifs. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues.
Toxicité Aiguë	:	Toxique: (LL/LE50 exprimés comme la quantité nominale de produit nécessaire pour préparer un extrait aqueux test).
Poissons	:	Toxique: LL/EL/IL50 1-10 mg/l
Invertébrés Aquatiques	:	Toxique: LL/EL/IL50 1-10 mg/l
Algues	:	Toxique: LL/EL/IL50 1-10 mg/l
Micro-organismes	:	Estimé pratiquement non toxique: LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l
Toxicité Chronique		
Poissons	:	CSEO/DSE attendu > 0,1 - <=1 mg/l (basé sur des données modélisées)
Invertébrés Aquatiques	:	CSEO/DSE attendu > 1 - <=10 mg/l (basé sur des données modélisées)
Mobilité	:	Flotte sur l'eau. S'évapore partiellement de la surface de l'eau ou du sol, mais une proportion significative demeure après un jour. D'importantes quantités de produit peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines. Comprend des composants volatils
Persistance / Dégradabilité	:	Les principaux composants sont intrinsèquement biodégradables. Les composants volatils s'oxyderont rapidement dans l'air par réaction photochimique.
Potentiel de bioaccumulation	:	Comprend des composants qui peuvent former une bioaccumulation
Autres effets négatifs	:	Les pellicules se formant à la surface de l'eau peuvent affecter le transfert d'oxygène et nuire aux organismes.

Fiche technique santé-sécurité

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

Élimination du Produit	:	Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du produit généré pour déterminer la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas se débarrasser des fonds d'eau dans les réservoirs en leslaissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eauxsouterraines. Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise spécialisée agréé/e. La compétence du collecteur ou de l'entreprise spécialisée doit être établie au préalable.
Emballage Souillé	:	Envoyer au récupérateur de fûts ou de métaux. Vider complètement le récipient. Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion s'ils sont chauffés au-dessus du point d'éclair. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés. Se conformer aux réglementations locales sur le recyclage ou l'élimination des déchets.
Législation locale	:	L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Terre (selon la classification ADR) : réglementé

Catégorie	:	3
Groupe d'emballage	:	III
Identification de danger n°	:	30
N° de matière	:	1202
Etiquette de danger (risque primaire)	:	3
Désignation du produit	:	GAZOLE
Dangereux pour l'environnement	:	Oui.

IMDG

Numéro d'identification	UN 1202
Désignation du produit	GAS OIL
Catégorie / Division	3
Groupe d'emballage	III
Danger environnemental:	Oui.

Fiche technique santé-sécurité

IATA (des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer)

N° de matière	:	1202
Désignation du produit	:	Gas oil
Catégorie / Division	:	3
Groupe d'emballage	:	III
Informations Complémentaires	**:**	Les règles MARPOL s'appliquent pour toute expédition maritime en vrac.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Réglementations locales

Sécurité professionnelle et de la Loi sur la santé et la sécurité professionnelle et de la santé (Disposition générale), Règlement	:	Ce produit est soumis à l'obligation dans la loi et au règlement.
Loi sur la protection de l'environnement et de la gestion et la protection de l'environnement et de gestion (substances dangereuses), Règlement	:	Ce produit est soumis à l'obligation dans la loi et au règlement.
Maritime et portuaire de Singapour (marchandises dangereuses, du pétrole et des explosifs), Règlement	:	Ce produit est soumis à l'obligation dans la loi et au règlement.
Loi sur la sécurité incendie et règlements relatifs à la sécurité incendie (pétrole et des matériaux inflammables)	:	Ce produit est soumis à l'obligation dans la loi et au règlement.

Inventaires Locaux

EINECS	:	Tous les composants sont répertoriés et/ou sont des polymères exemptés.
TSCA	:	Tous les

composants
sont répertoriés.

Composants déclencheurs de classification	:	Contient du gazole, non spécifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Entraîne des irritations à la peau.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Complémentaires	:	Questo documento contiene importanti informazioni riguardanti la sicurezza dello stoccaggio, della manipolazione e dell'uso del prodotto. Les informations contenues dans le présent document doiventêtre portées à l'attention de la personne assumant le rôle de conseillerdans votre organisation pour toutes les questions concernant lasécurité.
Numéro de version de la Fiche de données de sécurité	:	1.0
Fiche de données de sécurité valide à partir du (date)	:	13.05.2011
Révisions de la Fiche de données de sécurité	:	Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique un amendement par rapport à la première version.
Utilisations et Restrictions	:	Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres quecelles recommandées à la Section 1, sans avoir d'abord demandé conseilau fournisseur. Ce produit ne doit pas être utilisé comme solvant ou agent de nettoyage; pour l'éclairage ou raviver des feux ; comme nettoyant pour la peau.
Distribution de FDS	:	Les informations de ce document pourront être mises à la disposition des clients ou de tout utilisateur du produit.
Avis	:	LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT AUX REGARDS DES EXIGENCES DANS LE DOMAINE OU LES DOMAINES DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES

Fiche technique santé-sécurité

PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.